

rable député vient de mentionner, certaines autres avaient trait également à l'application de certains principes comme celui du respect du hansom électronique, du bilinguisme, et de l'interprétation simultanée.

D'autres questions devront aussi être discutées, la façon de télédiffuser, les problèmes que pose la création de sous-comités. Le député va comprendre que par souci d'efficacité le comité peut bien décider de se former en différents groupes pour entendre un plus grand nombre de témoins, et à ce moment-là, on va se demander lequel de ces sous-comités va voir ses délibérations télédiffusées. C'est le genre de problèmes pratiques, réels, qu'on n'invente pas, auxquels on va devoir faire face, et je pense qu'il serait sage qu'au niveau des leaders parlementaires on cherche à éviter ces problèmes-là et ultimement qu'on trouve quel serait l'arbitre qui prendrait finalement des décisions si des problèmes devaient surgir.

En conclusion, puis-je dire que si nous avons un préjugé favorable à ce moment-ci à la télédiffusion des débats du comité mixte il ne faudrait pas qu'il soit pris pour acquis que notre désir retarde de quelque façon les travaux ni le rapport du comité.

[Traduction]

LA PROLONGATION DU DÉLAI POUR LE DÉPÔT DU RAPPORT

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, je suis certes heureux que le gouvernement se soit rendu compte que les lumières des projecteurs ne vont pas faire fuir les témoins et qu'il ait décidé de démocratiser le processus.

Cela étant, je voudrais poser une question importante au premier ministre sur la démocratisation de la réforme constitutionnelle tellement importante pour l'État fédéral même et pas simplement pour faire accepter le contenu du programme lui-même. Compte tenu du fait, entre autres, que le début des travaux du comité a été retardé par ce qui s'est passé dans l'autre endroit et que de nombreux particuliers et organismes veulent exprimer leur opinion devant le comité, le gouvernement est-il prêt à repousser d'au moins deux semaines la date de dépôt du rapport du comité?

• (1425)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je tiens à rappeler au chef du Nouveau parti démocratique que les leaders des trois partis à la Chambre ont eu, au début du mois dernier, des conversations à ce propos. Ils se sont alors mis d'accord pour fixer des délais assez souples. Le problème qui se posait à l'époque—il se pose d'ailleurs encore aujourd'hui—était de savoir pendant combien de temps au total, le Parlement étudierait la question constitutionnelle avant de prendre sa décision? Si je me souviens bien, le leader de notre parti à la Chambre était prêt à se monter assez souple à propos du nombre de jours ou de semaines pendant lesquels le projet de résolution serait étudié par le comité mixte à condition d'avoir une idée du déroulement des événements ultérieurs. Les députés seraient-ils prêts à voter sur l'ensemble de la question dans un délai raisonnable? Je me souviens de la conversation que j'ai eue à mon bureau avec les chefs du parti conservateur et du Nouveau parti démocratique la veille du

*Questions orales*

jour où le cabinet a pris sa décision finale au sujet du calendrier, de la marche à suivre et de la nature des travaux. Nous avons alors discuté du fait qu'il importait de travailler non pas à la hâte mais avec diligence. J'ai alors justifié ma position en rappelant l'engagement que nous avons pris pendant la campagne référendaire au Québec.

**Une voix:** Les députés ont-ils tous été entendus?

**M. Trudeau:** Je me souviens des réponses que m'ont données mes deux interlocuteurs à ce moment-là. S'ils veulent approfondir la question, je puis rappeler leurs déclarations à la Chambre.

**Une voix:** Les députés auront-ils tous l'occasion d'exposer leur point de vue au moins une fois?

**M. Broadbent:** Si j'ai bien compris le premier ministre—et je l'écoutais attentivement—il serait disposé en principe à retarder l'échéance fixée au comité, mais il veut que cela tienne compte du temps total qui sera consacré au bill, tant au comité qu'à la Chambre. Compte tenu spécialement du nombre de personnes qui veulent se faire entendre et du fait qu'il est important pour nous, en tant que groupe parlementaire, de démontrer que nous voulons entendre ce que les Canadiens et certains groupes en particulier ont à dire à ce sujet, le premier ministre est-il disposé à nous dire aujourd'hui exactement ce qu'il envisage ou estime-t-il qu'il appartient aux leaders parlementaires de négocier cette question?

**M. Trudeau:** C'est cette dernière solution qui a ma préférence, madame le Président, mais je crois que le chef du Nouveau parti démocratique convient avec notre parti, du moins sur ce point, que la question doit être réglée dans un certain temps. Nous en avons discuté au mois de mai dernier ainsi qu'au début d'octobre. Je ne cache pas que lorsque j'ai rencontré le chef du parti progressiste-conservateur, nous avons aussi parlé de l'échéancier.

**M. Clark:** De façon très générale.

**M. Trudeau:** De façon très générale. J'avais alors dit aux deux chefs de parti, et je le leur répète maintenant, que nous tenons à ce qu'une période suffisante soit consacrée à l'étude de cette question, aux témoignages, etc. Voilà pourquoi nous avons fait preuve de flexibilité au début d'octobre et c'est également la raison pour laquelle le leader du gouvernement est prêt à se montrer flexible maintenant. Nous ne sommes cependant pas disposés à prolonger l'étape de l'étude en comité...

**M. Andre:** C'est la clôture flexible!

**M. Trudeau:** ... si nous avons des raisons de croire qu'une fois l'étape finale atteinte, nous aurions à faire face à de l'obstruction systématique qui ferait traîner le débat indéfiniment. Si je ne m'abuse, c'est aussi l'opinion générale du NPD telle que son chef me l'avait exposée. Nous n'avons convenu d'aucune date, mais on semblait croire, de son côté comme du nôtre, qu'il était temps que le Canada agisse et en arrive à une solution dans des délais raisonnables. C'est dans cette perspective que le leader de notre parti à la Chambre discutera de la question avec ses homologues des autres partis.